

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 39

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

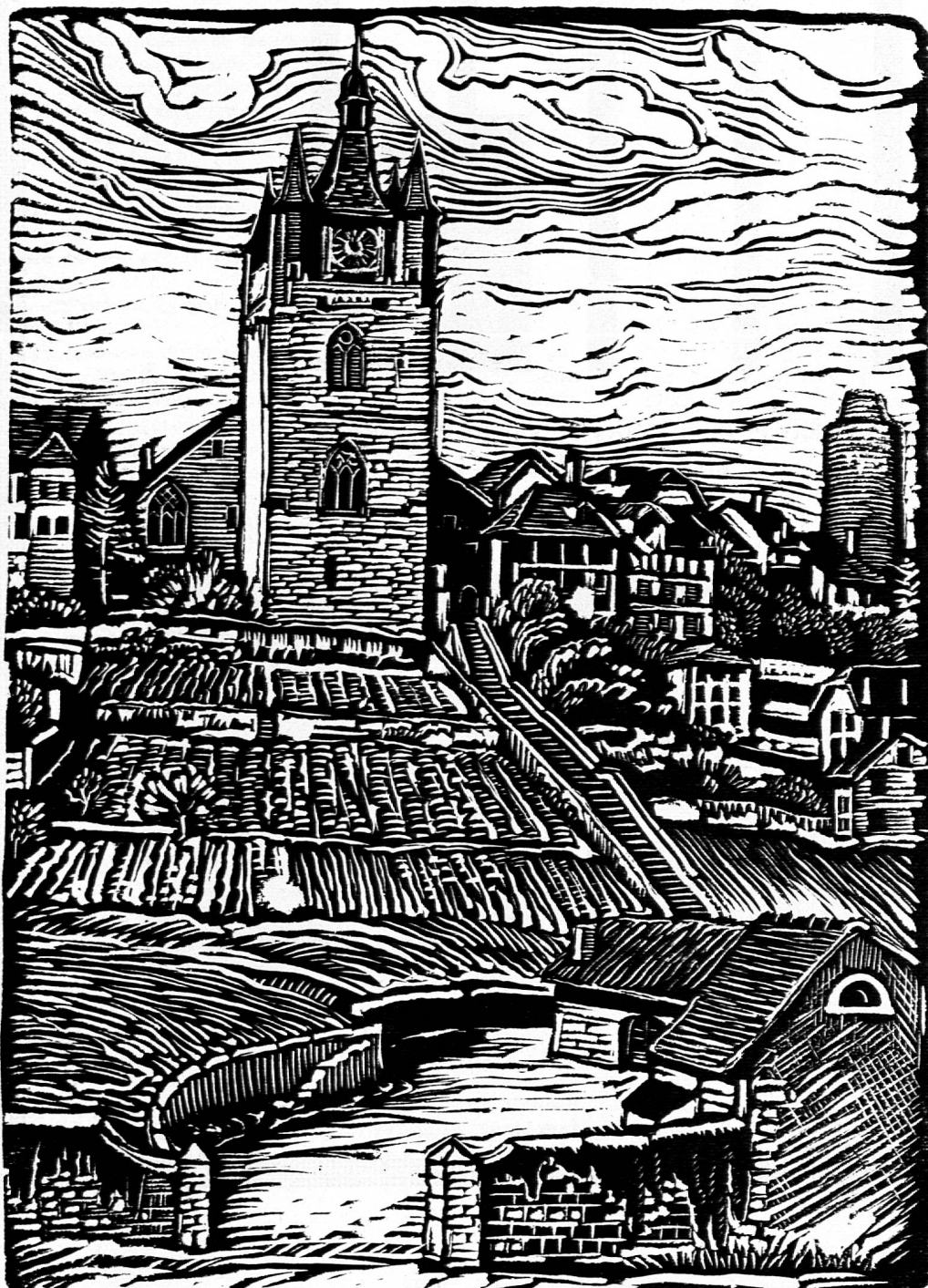
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

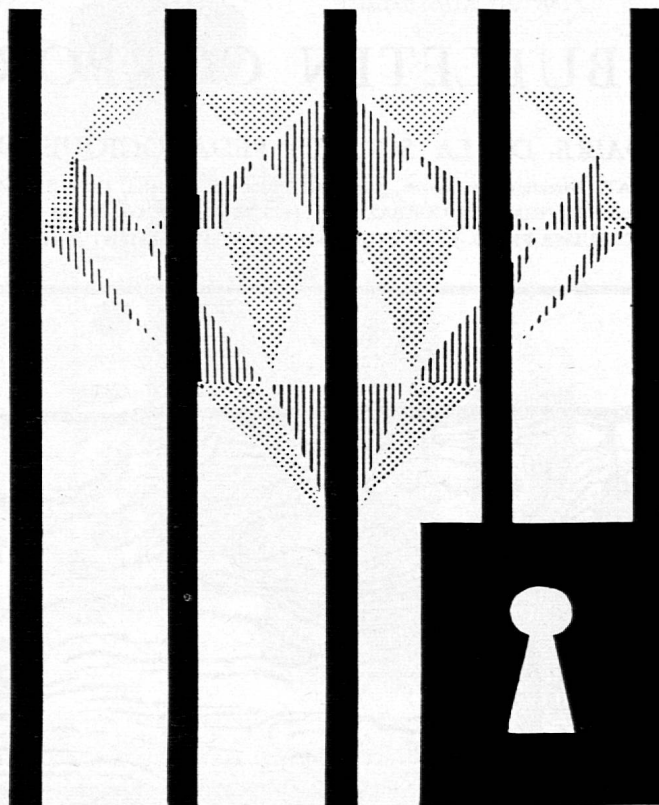
Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



L'énorme clocher d'Orbe est en réalité une ancienne tour de défense faisant partie des remparts de la ville. Lors des Guerres de Bourgogne, les Confédérés avaient hissé au haut de cette tour un canon avec lequel ils tirèrent sur le donjon rond du château (visible tout à droite).

Au XVI^e siècle, l'église Notre-Dame, que l'on aperçoit derrière la tour carrée, fut agrandie et son chœur logé au premier étage de la tour dans laquelle on perça de larges fenêtres en arc brisé.

A noter, au haut de la tour, des échauguettes octogonales semblables à celles du clocher de Cossonay tout proche. A la fin de la période gothique on aimait donner aux clochers un aspect de forteresse. Il s'agit là d'une influence de l'architecture militaire sur l'architecture religieuse.



Vos objets et documents de valeur en sécurité :
un coffre-fort UBS



UNION DE BANQUES SUISSES

LAUSANNE NEUCHÂTEL SION
GENÈVE FRIBOURG BIENNE
ET 36 ADRESSES ROMANDES

partie corporative

comité central

FIAI — Bureau exécutif

Le Bureau exécutif de la Fédération internationale des Associations d'instituteurs se réunit chaque année en automne ; pour 1965-1966, ce bureau est composé, outre les trois membres permanents, Angleterre, Allemagne et France, des représentants de Yougoslavie, d'Esthonie (en exil), des Pays-Bas et d'Israël.

La session de 1965 a eu lieu les 30 et 31 octobre à Ouchy sous la présidence de M. Cree (Ecosse). Comme d'habitude, le principal objet à l'ordre du jour était la préparation du congrès de l'an prochain. Il aura lieu à Berlin, du lundi 25 au jeudi 28 juillet. (Le congrès de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante se tiendra à Séoul, du 2 au 9 août).

Deux thèmes d'étude sont prévus : le premier, et le plus important, a pour titre : *l'école et le milieu social de l'enfant*. L'association yougoslave, ou à son défaut le Syndicat national des instituteurs de France, fournira le rapporteur.

Le deuxième sujet consiste en une *enquête sur les diverses organisations d'enseignants existant dans les pays membres de la FIAI*. M. Borve (Norvège) a accepté de rédiger le rapport de synthèse.

Les projets de questionnaires pour ces deux thèmes, projets présentés par le secrétariat ont été discutés de façon approfondie.

Les finances de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (CMOPE) sont, en ce qui concerne leurs recettes, d'une très grande complexité ; actuellement, la cotisation est de 10 ct. suisses par membre et elle comprend celle de la FIAI et de la FIPESO. Un projet, qui sera soumis au vote de l'assemblée des délégués de 1966, prévoit une augmentation à 15 ct. pour les années 1967-1970 et à 20 ct. pour les années suivantes. Une nouvelle clé de répartition entre CMOPE, FIAI et FIPESO est établie. Cette clé est acceptée par le bureau exécutif FIAI, mais à condition que l'augmentation soit adoptée.

Le problème du Comité de coopération culturelle (CCC) préoccupe depuis longtemps la FIAI. En effet,

des organismes européens fonctionnent, qui s'occupent de l'éducation, sans que les associations d'enseignants soient consultées. Déjà un comité de liaison réunit les représentants des instituteurs du Marché commun, tandis que la FIPESO (Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel) a obtenu le statut consultatif auprès du CCC. La CMOPE estime qu'elle est la formation la mieux placée pour intervenir. Elle est arrivée à la conclusion qu'il fallait faire entendre la voix des enseignants ; elle propose la création d'une commission dont feraient partie 4 membres de la CMOPE, 3 représentants de la FIAI, 3 représentants de la FIPESO et 4 délégués élus directement par les associations d'enseignants européens. Un bureau de 3 ou 4 membres assurerait les relations permanentes. Une réunion en avril 1966, à Amsterdam, où toutes les associations européennes seront convoquées examinera ce problème.

Les recommandations sur les conditions de travail du corps enseignant établies conjointement par l'Unesco et le BIT ont été adressées à toutes les associations de la FIAI qui ont pu présenter des observations. Un comité d'experts qui se tiendra à Genève du 17 au 19 janvier est chargé de les mettre au point. Deux observateurs de la FIAI participeront à ces réunions.

La FIAI se propose d'éditer en une brochure l'essentiel des travaux qu'elle a entrepris pour l'Unesco, notamment les résultats obtenus dans la réalisation dite des *écoles associées* à laquelle la France, l'Allemagne, l'Angleterre et la Suisse ont travaillé. Tout dépendra de nos possibilités financières.

* * *

Toutes les discussions ont été conduites avec précision et célérité, ce qui n'a pas exclu la bonne humeur. Un temps magnifique a permis à nos hôtes d'admirer les teintes d'automne le long de la Corniche et jusqu'à Gruyères.

Du bon travail dans une atmosphère de confiance et d'amitié.

G. W.

vaud

Convocation

Assemblée extraordinaire des délégués SPV

UNE GRAVE MENACE PÈSE A NOUVEAU SUR NOTRE PROFESSION !

Le Conseil d'Etat a déposé devant le Grand Conseil un projet de modification de la loi primaire, proposant d'accorder l'équivalence, pour tous les brevets en vigueur dans l'enseignement primaire (art. 95), à des por-

teurs de titres privés, et cela dans des conditions qui nous paraissent inacceptables.

Au moment où la réforme de structure et l'examen approfondi du reclassement des fonctions publiques nous laissaient espérer une amélioration de la fonction d'enseignant primaire sur tous les plans, le projet envisagé n'est, hélas, qu'un nouveau pas vers une dévalorisation constante de notre profession.

En conséquence, il a paru urgent au Comité central

— le projet incriminé figurant à l'ordre du jour de la session d'automne du Grand Conseil — de réunir l'assemblée des délégués SPV.

le samedi 6 novembre 1965

14 h. 30

au Restaurant du Grand-Pont (anc. Bock), à Lausanne

Le Comité central.

Tel fut « Crêt-Bérard 65 »

C'est un spectacle réconfortant que Crêt-Bérard livré à la SPV !

Cette année, ils furent 180 institutrices et instituteurs à se retremper dans la pédagogie et l'amitié, également désireux de revaloriser leur enseignement à la veille du semestre d'hiver.

Les cours, les repas, les promenades et causeries dans un cadre exceptionnel de feuillages rougissants et de paix ; le recueillement du concert... et l'heure délassante passée dans le Caveau des vigneron d'Epesses : autant de moments propices au perfectionnement professionnel et au renforcement des liens qui, toujours plus serrés, doivent unir tous nos membres.

Merci à J.-F. Ruffetta, notre spécialiste des affaires pédagogiques, et à son actif quartier-maître André Rochat, d'avoir mis sur pied 5 cours attrayants, et d'avoir tout réglé... « comme du papier à musique » !

Merci aussi à nos visiteurs, MM. Cavin, Ray, Rochat, Michel, Guidoux et Bataillard : l'intérêt que ces responsables et spécialistes portent à nos cours est pour nous un précieux encouragement à persévérer.

Notre reconnaissance enfin à M. Cavin, pour la participation financière de son service, et à tous ceux qui ont accepté de transmettre à leurs « grands élèves » leur savoir et leur foi.

Ce que fut Crêt-Bérard 65 ?...

Lisez ce qu'en pensent des participants !

Pour le Comité central SPV :

P. B.

Cours 1 : composition au degré supérieur

Le salon rouge, un bon feu de cheminée, des jeunes, des moins jeunes, une ambiance du tonnerre : ainsi, dans notre esprit, revit Crêt-Bérard 65, quelques heures après la fin des cours.

Puis, la décantation viendra. Et que restera-t-il de ces trois journées merveilleuses ? Une grande reconnaissance d'abord : à nos collègues, organisateurs ou moniteurs, au résident de Crêt-Bérard et à sa jeune équipe, un chaleureux merci !

Ensuite, un enrichissement (j'allais écrire : un ensoleillement) qui nous tiendra compagnie tout au long de l'hiver et des années à venir.

Il appartenait à notre collègue veveysan C.-H. Forney de débattre avec nous des différents genres de composition, de la méthode de préparations, de l'appréciation et de la correction des travaux.

M. Favrod, maître d'enseignement professionnel présentait pour sa part, la correspondance commerciale à l'échelon de nos classes.

Tous deux ont su insister sur l'importance du vocabulaire de base, celle du brouillon, des dictionnaires. De leurs exposés, nous retiendrons tout spécialement ce qui suit :

— La composition, pierre de touche de l'enseigne-

ment du français, doit être étudiée systématiquement.

— La correction des travaux comportera, si possible, autant d'éléments positifs que négatifs.

Merci encore et à l'an prochain !

Charles Roux, Tolochenaz.

Cours 2 : composition au degré moyen

Les organisateurs du cours eurent l'idée particulièrement heureuse de faire traiter ce vaste sujet par des collègues de valeur sous deux angles différents :

la méthode dite « autoritaire », et le « texte libre ».

La personnalité à la fois souriante, précise et exigeante de J. Bron, et le bouillonnement de vie, de foi dans les possibilités créatrices de l'enfant d'un J. Ribolzi, permirent de faire la synthèse de deux méthodes qui, trop souvent, s'opposent encore dans une « Querelle des Anciens et des Modernes ». Qu'ont-elles de commun ?

1. l'intérêt qui doit animer toute leçon de composition ;

2. le désir du maître de faire progresser l'élève ;

3. le but visé : munir l'enfant d'un instrument — le langage oral et écrit — qui lui permette de s'exprimer clairement, correctement, sincèrement, et de le préparer à s'intégrer dans le monde adulte.

En cela, nos deux collègues se sont bien souvent rejoints, faisant allusion l'un à l'autre, et souhaitant nous communiquer leurs expériences, non d'une façon exhaustive, mais dans le seul but de provoquer entre nous une fructueuse confrontation d'idées.

Jacques Bron insista particulièrement sur la correction et la sobriété de l'expression, résultat d'un entraînement régulier, varié, progressif, dans lequel les faits vécus, l'observation de documents, la lecture de beaux textes et l'expression orale doivent toujours avoir le pas sur le travail écrit, qui ne sera qu'un aboutissement. Puis, passant en revue les principaux genres d'exercices prévus au degré moyen, il souligna l'importance du mot précis, évocateur, de certaines techniques aussi, telles que la coordination, l'inversion, l'interrogation, qu'il faudra aborder toujours progressivement par des exercices de construction de phrases, de textes lacunaires ou inachevés, exercices devant finalement aboutir à la rédaction d'un paragraphe, et à l'essai libre.

C'est par un procédé inverse que J. Ribolzi, lui, part du « texte libre », à propos duquel il souligne que « le maître, au début, doit se contenter d'un art élémentaire », pour « saisir l'occasion » motivant telle ou telle explication de syntaxe ou de style prévue par le Plan d'étude. Mais l'intérêt des enfants pour les méthodes actives est un moteur si puissant qu'il fournit au maître vraiment « disponible » une matière constamment renouvelée. J. Ribolzi fait remarquer très justement que ce désir de création ne se maintient que lorsqu'il est « motivé » par la communication avec d'autres. D'où l'importance des enquêtes, des conférences, des échanges interscolaires d'albums, de journaux, dans lesquels l'enfant sera fier de voir son texte figurer, mis en valeur par l'imprimerie et la linogravure.

Un point souleva particulièrement la discussion :

Comment organiser de telles activités sans désorganiser (!) le programme ?

Tels maîtres craignent peut-être de « lâcher la bride », ne sachant pas s'ils pourront courir à côté de leurs chevaux, ou si cette expérience de l'expression libre ne se fera pas au détriment d'autres activités. Sans doute

existe-t-il un problème de personnalité du maître et de son contact avec les élèves, mais J. Ribolzi nous montre qu'il est très possible d'envisager deux ou trois heures de texte libre dans le cadre d'un horaire traditionnel. Cela donnera confiance à l'enfant dans ses possibilités d'abord, puis lui servira de tremplin pour s'attaquer à d'autres difficultés.

N'est-ce pas dans cet esprit que J. Bron disait lui aussi : « Toute expression spontanée de l'enfant est respectable, mais pour lui permettre de se développer heureusement et efficacement » ?

N'est-ce pas le but que nous visons tous ? ...

Merci infiniment à nos deux collègues, qui furent d'ailleurs vivement applaudis.

P. A. Rousseil, Grandvaux.

Cours 3 : élocution et lecture au degré inférieur

Fidèles au rendez-vous de Crêt-Bérard, bon nombre d'institutrices ont eu le privilège d'entendre, cette année, Mlle J. Jaccard. Inutile de vous présenter Mlle Jaccard ; en feuilletant son recueil du « Bois Charmant », nous sentons d'emblée qu'elle met à notre service toute la richesse de ses nombreuses expériences.

Revenons au cours du lundi 16 octobre : « Comment développer l'élocution chez les petits ? » Les possibilités sont nombreuses et variées ; citons au passage : les jeux instructifs, les textes libres, les histoires, les poèmes, les chants, etc.

Une démonstration de marionnettes mit un point final amusant à cet exposé.

Chère Mlle Jaccard, vous parliez de vous « ranger sur une voie de garage ». Je crois exprimer le vœu de chacune en vous disant que nous avons encore tellement besoin de vous !

Les éducatrices des petits vous disent un chaleureux merci.

oOo

Après un repas fort sympathique où les conversations allèrent bon train, Mlles Rouge et Goy, institutrices à Cully, nous ont proposé une démonstration de la méthode naturelle de lecture.

— L'enfant apprend à marcher et à parler tout naturellement en fonction du développement de ses muscles et de sa pensée. Freinet affirme qu'il peut en être de même pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Avec beaucoup de gentillesse, Mlles Rouge et Goy nous ont fait part de leurs expériences, et leur enthousiasme a dû convaincre les plus sceptiques d'entre nous.

Notre admiration et notre reconnaissance vont à ces deux collègues qui ne craignant pas de sortir des chemins battus.

Annette Olivari, Givrins.

Cours 4 : méthode Cuisenaire, par Mme Excoffier

Le cours consacré au calcul par les nombres en couleurs (méthode Cuisenaire) a connu de nouveau cette année un franc succès, puisque près d'une soixantaine de collègues y participaient sous la direction de deux monitrices, Mme Excoffier et Mlle Grin, de Lausanne.

La méthode Cuisenaire conduit celui qui désire la connaître et l'employer à quitter sa peau de maître d'école et à redevenir un élève, mais un élève à part entière, c'est-à-dire vivant sa recherche, se donnant entièrement au travail conduisant aux découvertes enthousiasmantes qu'il ne manque pas de faire. Il est ainsi

symptomatique de constater que tous les participants à ce cours, même ceux qui déclaraient au début n'y pas comprendre grand-chose, se sont mis à manipuler les réglettes avec dextérité et à faire des découvertes auxquelles ils ne pensaient certes pas. La vie qui se dégageait de ces journées était bien le signe que cette méthode ne laisse indifférent aucun de ceux qui acceptent de s'y mettre, de « jouer le jeu », de la connaître à fond en faisant tout ce qui est nécessaire pour y parvenir, c'est-à-dire en ne ménageant pas sa peine. Parmi nous, aucun qui fût un grand mathématicien, mais des collègues désireux de faire bénéficier leurs élèves d'une méthode propre à leur assurer une faculté de raisonner, de se débrouiller, d'exercer leur jugement, leur esprit critique, leur libre-arbitre.

Disons d'emblée — cela fut rappelé dans ce cours — que le calcul par les nombres en couleurs n'est ni une méthode miracle pour petits phénomènes, ni une méthode réservée au calcul dans les petites classes. Du reste, dans le cours Cuisenaire de cette année, plusieurs participants étaient des collègues ayant des élèves des degrés moyen et supérieur, et même de classe supérieure ; ces collègues ont fort bien remarqué tout le parti qu'on peut tirer de la pratique des nombres en couleurs avec de grands élèves. Les réglettes ne sont pas davantage un matériel de comptage comme les billes ou le boulier, mais elles favorisent — et combien ! — l'élaboration du raisonnement mathématique de l'enfant, ce qui lui sera d'un grand secours dans notre monde modelé par de grandes découvertes scientifiques. Disons enfin que la méthode Cuisenaire n'exclut aucune autre méthode moderne d'enseignement du calcul, et que, complémentarément aux réglettes, il peut être bon d'utiliser un autre matériel.

Nous avons vu très vite, par les situations parfois embarrassantes dans lesquelles nous étions plongés devant nos réglettes (nous « séchons » par moment comme des derniers de classe aux examens), nous avons donc vu très vite que la méthode Cuisenaire nous conduit à découvrir des formes de raisonnement qui nous sont peu familières, voire étrangères, alors que l'esprit de l'enfant, neuf et vierge d'idées préconçues, les assimile naturellement fort bien. Ceci, bien sûr, à condition que la hiérarchie nécessaire à la formation du raisonnement de l'enfant soit respectée dans les plus petits détails et qu'aucun échelon ne soit négligé. D'où ce travail si important fait au niveau du pré-calcul et des exercices qualitatifs, c'est-à-dire des exercices ne faisant intervenir que la couleur et la longueur des réglettes à l'exclusion des nombres.

Dans de tels exercices qualitatifs, on utilise abondamment — et ce fut notre cas à Crêt-Bérard — des notions telles que correspondance, sériation, progression arithmétique ou géométrique, propriétés algébriques (commutativité, associativité, distributivité, dynamiques de compensation), les quatre opérations travaillées sous forme d'expressions équivalentes et étudiées non chacune pour elle-même, mais chacune en fonction des autres (réversibilité de l'addition par rapport à la soustraction, de la multiplication par rapport à la division, car il s'avère que l'addition n'est acquise que lorsque la soustraction est comprise, de même pour la multiplication et la division). Les quatre opérations nous conduisent logiquement et immédiatement aux puissances et aux racines (notions abordées ensemble par réversibilité), par la technique particulière aux réglettes : trains, rectangles, croix, tours, L (où l'horizontale représente le nombre qu'on élève à une puissance et la verticale l'exposant de la puissance). La notion de con-

servation des longueurs, conduisant à la conservation des surfaces et des volumes, ainsi que les changements de bases furent travaillés sans parler de nombre, sans prononcer de chiffre, uniquement en faisant intervenir les relations entre les couleurs et les longueurs des réglettes.

Une fois que ces notions sont acquises au niveau des couleurs et des longueurs, au moyen des exercices qualitatifs, le passage aux nombres intervient, où l'on retrouve tout ce qui a été fait sans le secours de ceux-ci. Mais alors notre tâche est facilitée, car toutes les notions inhérentes aux opérations sur les nombres sont déjà acquises dans une notable proportion lors des exercices qualitatifs.

De plus — et ce n'est pas là le moindre avantage des nombres en couleurs — les enfants aiment les leçons de calcul, ils les vivent, ils en redemandent, ils y travaillent chez eux, ou discutent en groupe dans le préau, cherchent ensemble, apportent au maître une foule d'idées qui fournissent souvent la base des leçons suivantes ; en un mot, ils se passionnent, montrant ainsi à quel point leur esprit est alerte, disponible, avide de savoir. C'est cet aspect psychologique qui, à mon avis, est le plus positif de cette méthode : on n'apprend plus à l'enfant des notions qui lui sont étrangères, imposées qu'elles sont trop souvent par le maître au milieu d'une indifférence plus ou moins grande, génératrice de passivité et de distraction, mais on favorise en lui la découverte de ces notions, découverte qui viendra de l'intérieur et non de l'extérieur. Notons que cette vivacité d'esprit, caractéristique des leçons de calcul avec les nombres en couleurs, finit par « déteindre » sur les autres leçons (grammaire, lecture, etc.), qui bénéficient ainsi de la tournure d'esprit favorable née dans les leçons de calcul.

Du cours de Crêt-Bérard, nous avons tous retiré, en même temps qu'une meilleure vision d'ensemble de la méthode Cuisenaire, un encouragement très vif pour l'avenir et un désir de continuer dans cette voie. Pour cela nous devons beaucoup de gratitude à nos monitrices dont le travail très important a porté pleinement ses fruits.

J.-J. Lavanchy, La Tour-de-Peilz.

Cours 5 : méthode Cuisenaire, par Mlle Grin

Pour la 8e fois, des instituteurs et institutrices vaudois se retrouvent dans l'accueillante maison de Crêt-Bérard pour se perfectionner dans l'enseignement du calcul Cuisenaire, enrichi par les dernières découvertes de Mme Goutard.

Des connaissances mathématiques approfondies sont de plus en plus nécessaires, nous en sommes bien conscients ; mais nous sommes particulièrement reconnaissants à Mlle Grin d'avoir souligné aussi certaines données pédagogiques indispensables à notre enseignement.

Les enfants passent par des stades de maturité très importants, les mêmes pour tous, qui se succèdent dans un ordre précis, mais pas forcément au même âge.

Pour pouvoir calculer sans trop de difficultés, un enfant doit posséder certaines notions fondamentales telles que :

- la correspondance terme à terme (vers 6 ans) ;
- la conservation des longueurs (vers 7 ans).

Ainsi quand on repère un enfant qui semble réfractaire au calcul, faisons-lui faire quelques tests pour vérifier ces notions de base.

Exemple :

- mettre sur la table autant de réglettes qu'il y a de fenêtres dans la classe ;
- prendre deux règles de même longueur, les éloigner. Quelle est la plus grande.

Donnons à nos élèves faibles de nombreuses possibilités d'expérience dans ce domaine et respectons le rythme de travail propre à chacun. Mme Goutard préconise trois étapes dans l'emploi du matériel Cuisenaire.

- La manipulation : laissons à l'enfant la possibilité de jouer avec le matériel et de faire des expériences ;
- l'expression : demandons-lui souvent **pourquoi** il a pu réaliser telle chose, **comment** il s'y est pris, et s'il est possible de faire **autrement** ;
- l'écriture : qui vient plus tard.

N'oublions pas qu'un certain laps de temps est nécessaire entre chacun de ces paliers.

Le travail du maître consiste surtout à diriger les découvertes de l'enfant et à le faire réfléchir. Le but de la leçon de calcul n'est pas de remplir la mémoire de l'enfant mais de l'aider à utiliser les quelques connaissances qu'il a déjà. Si un élève connaît parfaitement son escalier, de même que les doubles et les moitiés de chaque réglette, il possède un bagage solide auquel il pourra se référer dans ses recherches. Ainsi la question de la mémorisation des tableaux ne se pose plus, car à partir de ces données de base, l'élève est à même de découvrir les autres.

Exemple :

je sais que m c'est

$R + R$	$r + r + r + r$
	$v + b + v + b$
	$b + v + b + v$
	etc.

On découvrira ainsi systématiquement toutes les possibilités de construire m. La mémoire de l'enfant est allégée et une grande place est donnée au travail mental.

Au cours de ces carrefours nous avons encore travaillé à fond les problèmes de la soustraction, des rectangles. En abordant aussi les puissances et les bases de numération, nous vîmes qu'elles ne sont pas essentielles au programme, mais qu'il peut-être bon de les découvrir occasionnellement au cours d'une leçon.

Après ces deux jours et demi de travail enrichissant, dans une ambiance sympathique, nous remercions vivement Mlle Grin qui s'est appliquée à répondre à nos problèmes, nous faisant part de ses connaissances mathématiques et de sa grande expérience pédagogique dans ce domaine. Notre reconnaissance va aussi au Département vaudois de l'instruction publique et à tous ceux qui ont collaboré à mettre sur pieds ces journées d'études.

Sœur Anne-Monique, Vevey.

Le concert du lundi soir

Après les cours substantiels de l'après-midi, ce fut mieux qu'une agréable détente, mais bien un régal musical. Moments de plénitude et de joie profonde, voilà ce qui nous vécumes lundi soir, grâce aux artistes de valeur à qui les organisateurs des cours de Crêt-Bérard avaient fait appel : Mlle Wally Stämpfli, pianiste, et M. Guy-Claude Burger, violoncelliste.

Le concert comportait des œuvres de Vivaldi, J.S. Bach, Beethoven et Bartok. Du premier compositeur cité, la sonate N° 3 en la mineur révéla d'emblée l'excellente technique et la sensibilité musicale des deux

exécutants. Puis G. Cl. Burger interpréta, en solo, la suite N° 6 de Bach : pièce hérissée de difficultés, que le violoncelliste exécuta avec une ferveur qu'il communiqua à son auditoire.

Dans les derniers morceaux, la sonate N° 2 de Beethoven, et la rhapsodie N° 1 de Bartok, les artistes se sont véritablement surpassés. Ils surent entre autres admirablement traduire le dynamisme et la richesse de la pièce du musicien hongrois.

Après les applaudissements prolongés, les solistes

ajoutèrent à leur programme, pour notre plus grand bonheur, *Elégie* de Fauré : note sereine qui convenait particulièrement au terme d'une journée chargée.

Le collègue Ruffetta, qui avait introduit Mlle Stämpfli et M. Burger, leur exprima la gratitude de tous en termes chaleureux.

A nous maintenant de dire merci aux organisateurs de ce splendide concert.

Roland Berger, Corsier.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique Activité hiver 1965-1966

Genre de cours	Durée	Lieux	Organisateur
1. Danse moderne	novembre	Lausanne	J.-P. Paquier, Pully
2. Patinage artistique	novembre-janvier	Lausanne et Morges	A. Schlageter, Lausanne
3. Hockey	21 et 28 nov. 9-11 heures	Morges	G. Rochat, Bex
4. Ski pour débutants	déc. janvier merc. après-midi	Sainte-Croix Les Paccots	M. Fontannaz, Yverdon
5. Ski, mise en condition	4-5 décembre	Bretaye Champéry	B. Gueissaz, Lausanne
6. Ski relâche	avril	Verbier ou Chamonix	J. Montangero, Aigle
7. Ski station		Course au Pigne d'Arolla	A. Joseph, Lausanne
8. Ski haute montagne	fin avril		J.-P. Paquier, Lausanne (Pully)
			N. Yersin, Lausanne

Remarques

L'annonce détaillée des cours paraîtra dans l'« Educateur », si possible dans l'éducation physique.

Indemnités de frais de transport pour les cours :

2) remboursement des frais de transport, solde sup. à 2 francs.

3) idem.

5) remboursement des frais de transport, solde sup. à 8 francs.

Aucun subside ne sera accordé à un nouveau membre dès la parution des cours.

Inscription obligatoire auprès des directeurs de cours en respectant les délais.

Possibilité de s'assurer auprès du directeur de cours en s'annonçant au plus tard 3 jours avant l'ouverture du cours.

Cordialement à vous et bon hiver.

Le chef technique : P.-M. Rochat, Yverdon.

Hockey sur glace

Notre association organise un cours de hockey sur glace les dimanches 21 et 28 novembre de 9 heures à 11 heures à la patinoire de Morges. Ce cours sera dirigé par notre collègue Georges Rochat, de Bex. Les participants se présenteront avec une paire de patins de hockey, une canne et un puck. Les membres AVMG seront remboursés de la fraction de leurs frais de transport dépassant 2 fr. Renseignements et inscriptions auprès de Paul-M. Rochat, Valentin 14, 1400 Yverdon (024) 2 46 30 jusqu'au samedi 13 novembre.

Patinage artistique

Notre association organise un cours de patinage artistique à Lausanne. 2 séances sont prévues les dimanches soir 21 et 28 novembre, à 20 heures, à la patinoire de Montchoisi. Inscriptions auprès de A. Schlageter, av. Solange 6, Lausanne jusqu'au 18 novembre. L'AVMG

remboursera, à ses membres, la fraction des frais de transport dépassant 2 fr. Ultérieurement, un cours semblable est prévu à Morges.

Le chef technique de l'AVMG.

Mémento

8.11.1965, 20 h. 30, Béthusy, Lausanne : conférence Marti et Wittwer : « Formation mécaniciens, ingénieurs et techniciens ».

10.11.1965, 14 h. 30, Béthusy, Lausanne : conférence P. Vaney : « Enseignement de l'allemand par moyens auditifs ».

13.11.1965, 9 h., Verdeaux, Renens assemblée générale AVMG.

13.11.1965, 14 h. 30, Restaurant du Grand-Pont : assemblée des délégués SPV.

19.11.1965, 20 h. 30, Restaurant lausannois, rue Haldimand : séance de reprise (maîtres de dessin).

Vacances de Noël : l'Egypte

L'Association « Voyages d'étude du corps enseignant » — AVECER — organise une fois encore ce voyage. De nombreux collègues nous avaient demandé de retenir la période des vacances de Noël pour effectuer une splendide tournée : Ils obtiennent satisfaction !

Le programme reste le même : Le Caire, Louksor, Assouan, Suez ; possibilité d'excursions facultatives (Abou-Simbel, El-Alamein, ...) pour un prix vraiment intéressant. Vous trouverez dans l'annonce de l'« Educateur » de ce jour des détails plus complets.

L'agence Borel, comme à l'accoutumée, organise le voyage, et le soussigné accompagnera les collègues désireux de profiter de cette dernière occasion : en effet, cette tournée ne sera plus inscrite à notre programme ces années prochaines.

Une dernière chance de satisfaire votre désir d'évasion et de dépaysement !...

Roger Gfeller.

jura bernois

Synode de la section de Courtelary

Le comité de section se fait un plaisir de vous inviter à notre prochaine assemblée synodale qui aura lieu à Tramelan, Ecole de la Printanière, le jeudi 25 novembre 1965, dès 9 heures.

I. *Assemblée*, avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel et bienvenue.
2. Procès-verbal.
3. Correspondance.
4. Association des enseignants retraités.
5. Mutations.
6. Rapport du caissier.
7. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes.
8. Traitements et nomination d'une commission de spécialistes.
9. Suppression éventuelle du livret scolaire de décembre.
10. Début de l'année scolaire en automne.
11. Extension du droit de participation à l'EPGS aux jeunes gens de 15 ans.
12. Communications de M. l'Inspecteur.
13. Divers et imprévus.

II. *Récital de piano*, par M. Jacques Chapuis, directeur de l'Ecole jurassienne de musique.

III. *Dîner* au Café du Jura.

Initiative de l'Association jurassienne des patrons boulangers-pâtisseries

Afin de mieux renseigner l'opinion publique, et les jeunes gens qui achèvent leur scolarité en particulier, sur leur profession, les boulangers-pâtisseries jurassiens organisent des séances de démonstration pratique et théorique à l'Ecole professionnelle de Delémont. Leur corporation y dispose en effet de locaux ultramodernes, d'un laboratoire particulièrement bien équipé de machines les plus récentes qui peuvent accueillir une cinquantaine d'auditeurs. Durant plusieurs lundis après-midi, de 14 à 17 heures, auront lieu des cours d'orientation professionnelle dont le programme comprend un exposé avec projection de clichés et de films et une démonstration pratique de fabrication moderne d'articles de boulangerie-pâtisserie. En outre, les élèves pourront eux-mêmes mettre la main à la pâte, en confectionnant une tresse.

Le transport des classes à Delémont est prévu en car et l'Association en assume les frais. Initiative très intéressante qui rencontrera certainement un très bon accueil parmi les enseignants des classes terminales.

Stages pratiques des normaliennes

Jusqu'à la fin de l'année, les 19 élèves de 1re classe b de l'Ecole normale de Delémont feront des stages pratiques dans diverses classes jurassiennes présentant des problèmes d'enseignement différents, à raison de deux jours par semaine. Elles se rendront ainsi dans la classe unique de M. Domont, à Séprais, et dans les classes de Mmes Jubin, à Bassecourt, Biéri, à Mettemberg, de Mlles Houlmann, à Courcelon, Chavannes et Beuchat, à Porrentruy, de MM. Guélat, à Courtételle, et Vogel, à Bellelay. Elles seront aussi en contact avec les enfants retardés en suivant les classes de MM. Doyon et Babye, maîtres de classes auxiliaires, à De-

lémont, et celles du Foyer jurassien d'éducation. En outre, elles entendront des conférences de Mlle Luterbacher, psychologue, de Mme Philipoff, préposée aux œuvres sociales à Delémont, et de M. Noguès, conseiller d'orientation pour handicapés.

Le Foyer jurassien de Delémont a eu 25 ans

Quelque peu en dehors de Delémont, presque à l'orée des bois, s'élèvent les bâtiments abritant le Foyer jurassien d'éducation qui sont actuellement en train de s'agrandir d'une halle de gymnastique et de salles de travaux manuels, œuvre qui sera achevée l'an prochain. Dans cette demeure accueillante, qui se suffit presque à elle-même grâce à l'apport de sa ferme et de vastes jardins, vivent une soixantaine d'enfants pour qui la vie n'a pas été généreuse, la plupart étant des handicapés sociaux. Sur tout ce petit monde à qui l'on essaie de redonner confiance veillent 24 responsables, pédagogues, éducateurs, professionnels et personnel de service, sous la direction de M. et Mme Fernand Chételat, en fonction depuis 1962.

25 ans d'efforts et de difficultés

L'idée d'un Foyer jurassien est issue d'une résolution de la Société pédagogique jurassienne (SPJ) prise en septembre 1909. L'année suivante, un comité d'action était constitué, mais la première assemblée générale des délégués des communes n'eut lieu que 17 ans plus tard. Le siège fut fixé à Delémont et un comité de surveillance fut désigné. Dans les années qui suivirent, on rechercha à augmenter le nombre des communes adhérentes, ainsi que le fonds capital, tout en étant en quête d'un immeuble se prêtant aux besoins du futur Foyer. En 1933, la Solitude fut achetée à la commune de Delémont pour 50 000 francs ; mais il fallut encore attendre sept ans pour que le Foyer, transformé et aménagé, puisse ouvrir ses portes, le 26 octobre 1940. D'emblée, les locaux s'avèrent exigus ; M. Daniel Gross, le premier directeur, s'en plaint. Aussi en 1943, afin de permettre une expansion raisonnable, est-il acheté un nouveau domaine proche du Foyer ; une trentaine d'enfants peuvent venir rejoindre les quatorze premiers. En 1947, les délégués acceptent l'agrandissement du Foyer ; la dépense prévue est de 950 000 francs ; les communes adhérentes participeront à raison de 2 fr. par tête d'habitant, l'Etat accordant une subvention de 80 %. Deux nouveaux domaines viendront compléter le Foyer actuel, lequel cherche encore toujours à s'agrandir. Le Foyer jurassien a 25 ans ; un quart de siècle, dirions-nous si nous devions résumer cette époque, où les principales difficultés provinrent du logement, sans négliger toutefois celles propres à l'éducation des enfants.

La famille défaillante

La majorité des enfants qui ont trouvé accueil au Foyer présentent des troubles caractériels graves. Ce sont des inadaptés sociaux qui n'ont pas trouvé en l'adulte la sécurité et la protection qu'ils étaient en droit d'attendre de lui. Il en est résulté pour eux soit de la passivité, soit de l'agressivité. Il faut donc les aider à reprendre confiance en eux-mêmes d'abord, en l'adulte ensuite. « La tâche du Foyer est belle, mais difficile, dit M. Chételat. Afin de bien comprendre le mécanisme de maturation de l'enfant et ses dérègle-

ments chez les sujets arriérés ou caractériels, il faut savoir que durant les premiers mois de son existence, l'enfant vit en communion étroite avec sa mère dont il se nourrit physiquement et psychiquement (tendresse, sensation physique de bien-être et de sécurité). Mais une mauvaise mère déclenche des souffrances, de l'insécurité. Dès lors, l'organisme tend à vomir, à rejeter autrui comme insécurisant. Les relations avec le milieu, qui devraient se développer dans l'affectivité, s'étendre harmonieusement en cercles concentriques des parents à la camaraderie, au contraire, se bloquent: l'enfant mal aimé refuse le contact, se replie sur soi, interiorise son énergie ou au contraire s'oppose ou se révolte contre son entourage ressenti comme pénible ou effrayant. Voilà tout le drame de l'enfance malheureuse, abandonnée, cette enfance qui peuple le Foyer jurassien dans une proportion des deux tiers.»

Que peut-on dès lors attendre du Foyer? qu'il se substitue à la famille défaillante, qu'il tâche de faire de ces enfants des êtres les plus normaux possibles. Mais c'est là sans conteste tâche énorme et souvent ingrate. Tâche immense, de tous les instants, qui s'effectue par un travail sur le plan éducatif et sur le plan psychique. Il faut apprendre à l'enfant à savoir se comporter dans le groupe et à connaître la somme des petits faits qui constituent l'éducation de la vie, comme la propreté ou la politesse. Mais il faut aussi débloquent l'enfant; par un enseignement spécialisé, l'aider à refouler son sentiment d'infériorité, à détruire son manque de sécurité. Tâche ingrate, mais combien exaltante lorsqu'un résultat, si petit soit-il, est enfin enregistré.

Des méthodes nouvelles

Le personnel enseignant du Foyer le reconnaît, il n'y a pas de travail plus frustrant que l'enseignement aux débilés, tant sont lents les démarrages, imperceptibles les progrès, précaires les acquisitions, fréquents les échecs, fragiles les bases. Pourtant, M. Chételat semble avoir insufflé un moral et un esprit vivifiants à tous les enseignants du Foyer en osant recourir à des méthodes nouvelles et en repensant l'organisation de la maison.

Peu doués intellectuellement, les débilés font souvent preuve de dons manuels étonnants. Aussi, même si l'acquisition d'un vocabulaire, d'une phraséologie, d'un langage oral et écrit, d'un calcul élémentaire sont indispensables à une bonne insertion sociale et à l'équilibre psychique, n'a-t-on pas manqué de rechercher des activités stimulantes comme les travaux manuels, sur carton, bois et fer, la rythmique et la musicothérapie. Les loisirs dirigés, qui s'effectuent après les heures de classe proprement dites, complètent très heureusement les multiples petits travaux de ménage que les éducatrices font faire aux enfants dont elles ont la charge en dehors du programme scolaire; modelage, pliage, découpage, bricolage, vannerie sont autant d'activités qui permettent de s'extérioriser et de chasser l'ennui, d'autant plus que les 14 heures d'internat constituent de longues journées. Les après-midi sportifs, les jeux en plein air, le scoutisme revêtent également de véritables valeurs éducatives.

Au 1er janvier, le Foyer abritait 43 garçons et 18 filles, provenant principalement du Jura, mais aussi d'autres cantons romands voisins. Pour permettre un enseignement individualisé, les classes comptent dix ou douze élèves; c'est dire que l'effectif ne peut actuellement être plus élevé et que toutes les demandes d'admission ne peuvent être prises en considération. Les pensionnaires du Foyer demeurent à Delémont jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, parfois une année supplémentaire, lorsque le milieu familial est inexistant. La plupart entrent en fabrique, et se créent une situation qui leur permet de vivre comme chacun, ou presque. Mais les craintes sont grandes, pour ceux qui ont essayé de donner à ces jeunes ce que leurs familles n'avaient pu leur apporter, de les voir se lancer vers l'indépendance, pour franchir le pas périlleux qui les fait passer, quasi sans transition, de la vie disciplinée et organisée de l'internat à la vie d'apprentissage. Encore après le temps du Foyer, un véritable foyer serait souhaitable pour poursuivre l'œuvre commencée, l'achever peut-être... pour autant qu'une éducation puisse jamais s'achever!

A. F.

**DEPUIS 1891, TOUJOURS A
L'AVANT-GARDE DE LA MODE
FÉMININE ET MASCULINE**



Aberegg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

CLICHÉS

Duplicata - Galvanos - Stéréos - Photolithos

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz
sa**

partie pédagogique

Pour préparer Noël

Dédié à « Terre des Hommes ».

Voici, pour ceux qui aimeraient connaître l'esprit de Noël à « Terre des Hommes », et son action de tous les jours, un court extrait de son manifeste : « ... Car, sauf la mort, toute souffrance est pensable. De la moindre des choses à la chose essentielle : une main, une

fleur, un baiser, une larme, du pain, des bras où se fourrer au sûr et au chaud, une opération à cœur ouvert, une petite colonne vertébrale si bien rafistolée qu'au lieu de rester toute la vie allongée comme un mort, un étrier de fer au cou, une petite fille pourra enfin, comme tout le monde, s'asseoir dans son lit. »

D. B.

Saynète de Noël

Pour première année, degré inférieur.

Matériel : une branche de sapin — une bougie — une étoile fixée sur une longue tige — costume d'ange.

Personnages : Petite Branche, Petite Bougie, Etoile, Ange. (On peut intercaler dans l'action quelques chants de Noël appris par l'ensemble des élèves.)

Petite Branche et Petite Bougie sont face à face dans un couloir latéral devant représenter une route.

Petite Branche :

— Qu'il était beau le sapin de Noël que nous avons quitté. Tout paré, tout blanc de cheveux d'ange.

Petite Bougie :

— Et la petite fille qui attendait ses cadeaux était bien gentille aussi. Pourquoi avons-nous fui cette belle et riche maison ?

Petite Branche :

— Tu le sais bien, Petite Bougie. Dans une pauvre chaumière, un enfant triste et malade nous attend. Ne perdons pas courage et poursuivons notre route.

Petite Bougie :

— N'as-tu pas froid, Petite Branche ? Comme il fait noir ici.

Petite Branche :

— N'aie pas peur. Donne-moi la main. Regarde, n'y a-t-il pas une lumière, là, tout près ?

Petite Bougie :

— Où vois-tu donc une lumière ?

Petite Branche :

— Là, sur le toit, entre les cheminées. Elle devient de plus en plus belle et brillante.

(Les deux enfants ont fait quelques pas en dialoguant et regardent maintenant dans la direction d'un objet élevé, banc ou table, sur laquelle se tient l'Etoile bien droite et immobile.)

Petite Bougie :

— Oh, oui ! J'aimerais bien la suivre.

Petite Branche :

— Mais je la reconnais, c'est l'Etoile de Noël. Elle semble nous faire signe. Allons vers elle.

Etoile :

— Petite Bougie, Petite Branche, suivez-moi. Je vous conduirai comme autrefois j'ai guidé les Rois-Mages.

Petite Bougie :

— Ainsi, belle Etoile, ta lumière est toujours aussi vive, aussi rayonnante d'amour divin.

Etoile :

— Et vous, Petite Branche et Petite Bougie, vous avez quitté un arbre de Noël magnifique pour donner de la joie à un pauvre enfant. Par ici ! Nous voilà devant la maison.

(Les personnages ont fait ensemble quelques pas et s'arrêtent devant le pupitre ou une construction qui doit représenter une maison. Ils franchissent le seuil en disant les répliques suivantes.)

Petite Branche :

— Moi, je me glisse sous la porte mal fermée.

Petite Bougie :

— Moi, je saute par la fenêtre.

Petite Branche et Petite Bougie :

— Et toi, belle Etoile, viendras-tu aussi ?

Etoile :

— Bien sûr, je descendrai le long de la cheminée. A nous trois, nous ferons un tout petit sapin de Noël, mais vous verrez comme il brillera.

(L'ange passe et regarde de tous côtés.)

Ange :

— Je cherche partout l'Etoile de Noël. Où a-t-elle donc disparu ?... Mais vraiment, la fenêtre de cette pauvre chaumière brille d'un éclat étrange. Regardons à l'intérieur. Etoile, c'est bien toi, douce amie ? (En disant ces mots, l'Ange se penche vers les trois autres personnages qui lui tournent le dos.)

Etoile :

— Chut ! Laisse-moi regarder encore ce merveilleux sourire d'enfant.

Petite Bougie :

— Je fais danser ma flamme dans les yeux bleus tournés vers moi.

Petite Branche :

— Des doigts roses caressent mes aiguilles. Je me sens douce comme une fleur.

Etoile : (Se tournant vers l'ange.)

— Ange, ouvre tes ailes à la fenêtre, et penche-toi vers nous.

Ange : (Se met sur la pointe des pieds, bras tendus de côté, pour représenter les ailes. Il regarde par-dessus l'épaule des autres personnages.)

— Je me penche, et je vois le même bonheur qu'autrefois dans la crèche.

Conte de Noël

(pour le degré inférieur)

Il était une fois un ancien et beau château, isolé dans la campagne, et tout proche de la forêt. Avec le châtelain et la châtelaine vivait le plus ravissant, le plus intelligent des petits garçons nommé Frédéric. Tout le monde l'aimait pour sa gentillesse et son bon cœur. On le voyait souvent galoper à cheval, traverser prés et bois. Frédéric adorait les bêtes ; il aurait désiré durant ses chevauchées, en rencontrer une blessée ou abandonnée pour pouvoir, avec toute la tendresse et la sollicitude dont il était capable, s'occuper d'elle. Mais, aussi doucement qu'il fit avancer son cheval dans certains endroits, ou même qu'il se faufilât seul dans les fourrés et les bosquets, il n'entrevoit que des biches ou des cerfs en fuite, et assistait avec regret et tristesse à l'envol apeuré des oiseaux.

Or, un jour, lors d'une promenade dans la forêt, le cheval de Frédéric s'arrêta net derrière les arbrisseaux qui longeaient une rivière. L'eau y coulait doucement, et l'on pouvait facilement la traverser à gué. Frédéric allait faire avancer son cheval, quand un animal extraordinaire s'approcha de la rivière pour y boire. Il ressemblait beaucoup à un faon, mais il se trouvait étrangement revêtu d'or. Quand il se pencha sur l'eau, Frédéric cru voir ruisseler des étoiles. L'animal, s'étant abreuvé, leva la tête et regarda Frédéric très doucement. Il semblait lui dire : « Veux-tu que nous soyons amis et que nous jouions ensemble ? Mais Frédéric n'osa bouger et se contenta de sourire.

Rentré au château, Frédéric ne parla pas de sa curieuse rencontre, car il ne pouvait s'expliquer à lui-même le mystère du faon doré. Mais il rêva souvent de l'animal qui était si jeune et si beau. Lors de ses nombreuses cavalcades, il espérait toujours le rencontrer. Enfin, un jour que le petit cavalier galopait pour rentrer au château avant l'éclatement d'un gros orage, le cheval se cabra brusquement et hennit d'impatience. Mais les yeux de Frédéric brillaient de joie. A quelques pas se trouvait le faon. Cette fois, il était blanc comme la neige, et couché sur le côté. On voyait des taches rouges grandir sur sa belle toison. Frédéric sauta légèrement à bas de son cheval et se précipita vers le joli animal qui inclinait la tête dans un mouvement de souffrance. Bouleversé à la pensée que son petit faon pouvait mourir faute de soins, il chercha un moyen de le sauver. Hélas, il n'avait ni eau ni pain, rien pour secourir le blessé. Frédéric, les larmes aux yeux, prit le faon dans ses bras, et le caressa longuement. Quelle ne fut pas sa surprise alors, quand les taches de sang disparurent, et quand l'animal, qui respirait à peine, se mit vaillamment debout, sur ses pattes, essayant même quelques cabrioles. Frédéric, fou de joie, se mit à danser aussi et à claquer des mains. Mais un bruit terrible fit hennir et trembler le cheval. Le petit faon et Frédéric s'immobilisèrent, terrifiés. Des éclairs sillonnaient le ciel, le vent s'abattait sur la forêt, entraînant des cataractes d'eau. Malgré sa crainte du tonnerre, Frédéric maintint courageusement son cheval par la bride, et jeta son manteau sur le dos du faon. Les arbres craquaient, la tempête se déchaînait, mais voilà que, mira-

culeusement, Frédéric et ses deux compagnons n'étaient pas atteints par une seule goutte de pluie, et les éclairs tombaient derrière ou devant eux, sans les toucher.

Quand la tempête se fut calmée, le jeune garçon s'en retourna rapidement au château, pour rassurer ses parents qui l'attendaient avec angoisse. Il ne sut leur expliquer comment il avait échappé à l'orage, et par quel miracle ses vêtements ne portaient nulle trace de pluie. Tout au souvenir de sa merveilleuse aventure, il ne répondait presque pas aux questions et n'avait qu'une pensée : revoir le si joli faon bientôt.

La veille de Noël, Frédéric fit une longue chevauchée avec le secret espoir de rencontrer son nouvel ami. Fatigué, il allait abandonner la recherche lorsqu'il vit au loin, un cortège tout tintant de sonnettes. Un carrosse magnifique, suivi d'une bande joyeuse de cerfs et de biches passa près de Frédéric, qui, de surprise et d'émerveillement, avait fait arrêter son cheval. C'est alors qu'il reconnut le petit faon, gambadant, lui aussi, et qui s'amusait, au gré de ses mouvements, à scintiller comme une étoile ou à devenir plus blanc que la neige.

Frédéric fut si heureux qu'il ne put retenir un cri de joie. Le faon, aussitôt, s'arrêta, et courut vers son ami de la forêt, lui prodiguant mille caresses. Le carrosse fit halte également, et tous les animaux, derrière lui, s'immobilisèrent. Une voix douce et grave criait de la portière entrouverte : « Ah !, ne t'égare pas une seconde fois mon tout petit. Je t'ai pleuré une année, croyant t'avoir perdu pour toujours. Suis donc sagement le chemin. » Mais le faon ne bougeait pas et regardait Frédéric tendrement. Alors, un vieil homme à longue barbe descendit du carrosse. Frédéric n'eut pas de peine à reconnaître le Père Noël, et il comprit que le faon à la robe d'or ou de neige, l'animal merveilleux découvert dans la forêt, devait appartenir à la suite du patriarche.

« Eh bien, dit le bon vieillard, en s'approchant lentement, aidé d'une canne au rayon de lune, eh bien, que se passe-t-il ? »

Frédéric baissa la tête et voulut s'en aller. Mais le Père Noël en l'apercevant, eut un sourire bienveillant.

« Mais je reconnais cet enfant, dit-il, et je connais encore bien mieux le château qu'il habite. Ainsi, c'est toi, Frédéric, qui as sauvé mon petit faon abandonné qui se mourait de solitude et d'ennui sur la terre. Ta bonté et ta tendresse lui ont rendu la vie, le jour de l'orage, et je t'en remercie. Aussi, ce soir, je veux te faire le plus beau cadeau de Noël que tu puisses rêver. »

Frédéric sentit battre son cœur follement.

« Je te donne mon petit faon, continua le Père Noël, car il t'aime et désire rester avec toi. Mais il ne pourra plus, dès lors, boire aux étoiles et voler dans les nuages. Aussi, je vais donner à sa robe la teinte brune des arbres et, en souvenir de moi, je lui laisserai des taches pâles et or qui feront de lui l'animal le plus joli de la forêt. »

Frédéric s'inclina profondément pour remercier le plus vénérable et le meilleur ami des enfants, quant au petit faon, il fit une cabriole qui exprimait toute sa joie.



Noël

Du ciel tout étoilé
Noël s'en va glisser
Entre les cheminées
Que décembre a givrées.

Dans une nuit fraîche
Dans notre maison,
Il place la crèche,
L'étoile et l'Enfant.

Noël

Rouges, blancs bleus,
Noël sème
Autour de moi
Ses plus beaux feux,
Mais de mes yeux
Je ne quitte pas,
Car je l'aime,
La douce, la sage
Etoile des Mages.

Neige

Nez en l'air
Mains dans les poches
Je vais à la chasse
Aux papillons,
Aux papillons blancs
De l'hiver.

Front contre vent
Toujours courant,
C'est par milliers
Que je les prends
Entre mes lèvres
Entre mes dents.

Noël

Comme chaque année
Noël se pose
Sur ma croisée.
Il fait des roses
Aux cheminées,
Suspend le froid
Croissant de lune
Au bord du toit
Et l'aile d'un ange
A la fortune
D'une branche.

Neige



Flocon neigeux
Flocon heureux
Danse, danse devant mes yeux
Fais pour ma joie
Autour de moi
Un anneau bleu.



Flocon léger
Flocon glacé
Etoile-moi



De ta lumière.
Tu es mon rêve
D'enfant des neiges.

Si je pouvais,
Je mangerais
Toutes ces ailes
Douce et glacées
Que les étoiles
Ont secouées.



Danielle Berger.

CONCOURS DE COMPOSITION DES AUBERGES DE LA JEUNESSE

C'est le 15 novembre qu'échoit le délai pour l'envoi des travaux du concours de composition « A l'auberge de la jeunesse », dont le règlement complet a paru, entre autres, dans le N° 31 de l'« Educateur ». Rappelons que, pour y participer, il suffit d'envoyer à « l'Association vaudoise des auberges de la jeunesse » une ou deux compositions d'écuyer, personnelles ou collectives, sur le sujet ci-dessus. Des prix très intéressants récompenseront les classes ayant envoyé les meilleurs travaux. Pour l'envoi de ceux-ci et pour toute demande de renseignements, une seule adresse : Secrétariat de l'Association vaudoise des auberges de la jeunesse, 1820, Terriet-Montreux.

Chantepierre

Chantepierre, c'est le nouveau bâtiment de l'Ecole d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal. De l'ouest de la ville, on a vu surgir puis s'élever rapidement sa tour. Elle a douze étages. Souhaitons que cette haute masse un peu terne s'allège rapidement dans sa couleur sous l'effet du soleil et des intempéries. Elle s'intégrera dans cette extraordinaire citadelle aux multiples gradins, citadelle plus que cité hospitalière, et qui s'accroît chaque année d'un nouvel édifice.

Chantepierre, quel beau nom ! Et qui dit bien ce qu'il signifie. C'est un chant, un acte de foi de tous ceux qui furent à pied d'œuvre. Qui furent inébranlables dans leur volonté ! Et qui veulent la même constance chez ceux qui vont occuper Chantepierre.

L'inauguration aura lieu le samedi 6 novembre ; les bâtiments seront ouverts au public le 9 et le 10 de 10 heures à 12 heures et de 15 h. 30 à 20 heures. La nouvelle école comprend en fait la tour et deux bâtiments annexes. Pour ceux qui ne pourront la visiter, voici quelques renseignements.

Coût de la réalisation : 9 millions. Et l'on n'a fait aucun luxe. Le premier bâtiment annexe est réservé à l'étude : quatre salles de démonstration, un vaste auditoire, une salle de théorie, une salle pour les professeurs, une bibliothèque. Les élèves infirmiers sont dans le second bâtiment annexe ; ils ne sont pas à plaindre, d'ailleurs. Quelques locaux sont réservés aux services administratifs.

La tour, c'est plus qu'un gynécée. Les élèves infirmières sont plus nombreuses ; elles occupent donc le bâtiment principal. C'est une ruche aux multiples alvéoles. Ce sera bientôt une ruche au travail. Il est bon de signaler le rôle important des femmes dans cette réalisation, des reines-mères, des sous-reines, des ouvrières. La tour est construite autour d'une cage centrale occupée par les ascenseurs, l'escalier, les locaux sanitaires, les douches, les salles de bain. Au sud sont les chambres des monitrices, un salon tous les trois étages. Au nord, des locaux utilitaires, buanderies, cuisinettes, etc. Les chambres des élèves regardent vers l'est ou l'ouest ; il y en a vingt à vingt-quatre par étage. Le dernier étage est réservé pour l'essentiel à une vaste salle de réunion.

J'allais oublier le restaurant self-service, la salle de gymnastique, trois petites salles de musique aux parois insonorisées. Pour les amateurs d'architecture rationnelle et fonctionnelle, je signale que la tour est faite d'éléments préfabriqués ; la petite chambre de chaque élève représente l'unité dont les salles sont des multiples. C'est pourquoi la tour s'est élevée si rapidement ; un étage par semaine, me dit-on ! Le coût de la tour fut ainsi réduit très sensiblement.

L'école pourra accueillir 250 élèves. Dois-je l'écrire en toutes lettres ? C'est dire qu'elle est ouverte à celles et à ceux qui veulent servir autrui, être au chevet de la souffrance.

Il ne nous reste plus qu'à espérer une autre réalisation qu'on nous promet pour bientôt : une école, d'une année, préparant aux professions para-médicales.

L. Germond.

Mathématique actuelle

SOUSCRIPTION

Voici comment G. Papy s'adresse aux jeunes lecteurs de son manuel : « Mathématique moderne » (Ed. Didier, Bruxelles 1963).

Tes arrière-grands-parents ont encore connu l'ère des grands explorateurs.

Tes grands-parents ont connu les progrès de l'automobile et les débuts de l'aviation.

Tes parents ont connu les progrès de la radio et les débuts de la télévision.

Toi-même, tu as suivi les exploits des premiers cosmonautes.

Aujourd'hui toutes les sciences et les techniques utilisent constamment la mathématique et sont liées aux progrès de celle-ci.

Si tu veux participer efficacement à la vie dans le monde de demain, tu dois t'initier à la science et aux techniques et donc à la mathématique d'aujourd'hui.

Tu devras parvenir le plus rapidement possible aux notions fondamentales de la mathématique moderne qui est utilisée dans toutes les sciences.

C'est pourquoi, nous ne pouvons plus t'apprendre la mathématique comme elle fut enseignée à tes parents ou à tes arrière-grands-parents.

Nous retrouverons cependant, sous un autre éclairage, tous les résultats fondamentaux qui leur ont été exposés.

Cela a été rendu possible, en particulier, grâce au génie de Georg Cantor qui fut l'un des premiers à souligner l'importance de la notion d'ensemble en mathématique.

La notion d'ensemble est à la base de l'édifice de la mathématique actuelle.

A ce sujet se posent des problèmes d'information, en particulier d'information du corps enseignant, problèmes qui préoccupent la rédaction de l'« Educateur ».

C'est à la demande de M. André Chabloz et avec l'appui constant de son successeur, M. Jean-Pierre Rochat, que quelques maîtres de mathématiques ont rédigé une série de 25 articles, parus du 3 mai 1963 au 26 février 1965, sous le titre *Mathématique actuelle*.

Les auteurs ont cherché à écrire une initiation qui soit pour le lecteur une occasion de *faire de la mathématique*. Il ne s'agit pas de vulgarisation, mais bien de préparation sérieuse, aussi simple que le permet ce sujet capital, à l'étude d'ouvrages moins élémentaires.

Rappelons qu'il y avait tout d'abord quelques articles introductifs, destinés à habituer le lecteur à un point de vue nouveau.

Puis venait l'étude (avec beaucoup d'exemples et d'exercices) des premières notions sur les ensembles, sur les groupes, sur les correspondances.

L'ensemble des 25 articles, assorti d'une table des matières, d'un index des mots et des signes spéciaux utilisés, va maintenant faire l'objet d'une brochure de 64 pages, format A4, éditée par la Guilde de documentation SPR. Nous répondons ainsi aux vœux de nombreux lecteurs et correspondants qui souhaitaient pouvoir relire à leur aise ces notions rassemblées en une seule publication.

L. Addor T. Bernet.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à envoyer à J.-P. Rochat, directeur des écoles primaires, 1820 Montreux

Le (la) soussigné(e) souscrit _____ exemplaire _____ de la brochure

MATHÉMATIQUE ACTUELLE

de MM. Bernet, Addor, Fluckiger et Isler

à Fr. 3.20 l'exemplaire (prix de souscription jusqu'au 31.12.65).

Nom et prénom : (en capitales s.v.p.) _____

Rue et numéro : _____

Localité : _____ Date : _____ Signature : _____



Ecole cantonale d'administration et des transports

Kantonale Verkehrsschule

Biel-Bienne

Ecole supérieure de l'Etat de Berne préparant à une carrière dans les **services de bureau de la Poste, du Télégraphe, des CFF, de la Douane, de Swissair, de Radio-Suisse.**

L'enseignement bilingue et la possibilité d'être logé dans une famille alémanique favorisent une étude approfondie de l'allemand. Allocation d'importantes **BOURSES.**

Admission 1966 : le délai d'inscription est fixé à fin novembre 1965.

S'adresser au rectorat, rue du Débarcadère 17
Tél. (032) 3 82 02.

Konstruvit

ne sèche pas dans son tube



Nouveau

Tube muni de la
fermeture spéciale
tenant lieu à la fois de
spatule et de dispositif
pour suspendre

la colle pour chacun

Tubes à frs 1.25 et 2.25, en vente partout

Papeterie St-Laurent

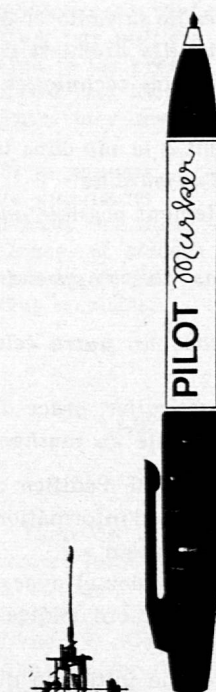
Charles Krieg

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers



1.50

PILOT est toujours à la pointe du progrès.

PILOT apporte une nouvelle joie d'écrire.

PILOT écrit plus légèrement et plus longtemps grâce à la pointe **DUROL** de longue durée.

PILOT la marque mondiale, garantie de qualité.

Noir, bleu, rouge, vert, violet, jaune, brun, orange.

Intéressants rabais de quantité.

Plumor SA
Saint-Gall

Maillard Coiffure

(Intérieur de la Gare de Cornavin)
GENÈVE

HAUTE COIFFURE FRANÇAISE
et Coiffure Création Paris
DAMES - MESSIEURS

Soins biosthétiques

Ouvert sans interruption

Tél. 31 75 20



assurance scolaire neuchâteloise

Chaque automne, le corps enseignant distribue aux élèves des deux premières classes primaires le matériel de l'ASSURANCE SCOLAIRE NEUCHATELOISE, œuvre éducative d'assurance et de prévoyance mise sur pied par la

Caisse cantonale d'assurance populaire
avec l'appui de l'Etat de Neuchâtel.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

Alder & Eisenhut AG

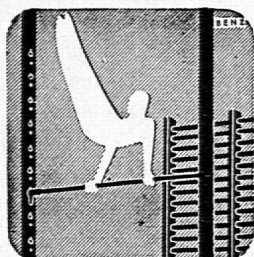
Fabrique d'engins et appareils de gymnastique,
de sport et de jeux

KÖSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel

Nos fabrications sont conçues sur
les exigences de la nouvelle
école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités,
sociétés et particuliers



école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

● Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-
vous.

Vient de paraître: aux Editions Fœtisch Frères S. A.
Lausanne

AU DIAPASON



recueil de 100 chœurs mixtes « a capella »
publié en collaboration avec la Société Cantonale des
Chanteurs Vaudois

Votre fournisseur pour :

Toutes fournitures pour l'enseignement de la reliure et
du cartonnage :

Toiles, simili-cuirs, papiers et cartons en tous genres,
chevillères, tranche-fils, rubans, cordonnets, colles,
fournitures, outils, machines.

Alfred Ramseyer AG

Berne, rue Erlach 16 b
Telefon (031) 23 58 58



la nouvelle **elna**

SANS PROBLÈME pour le corps enseignant :
rapidement utilisable grâce à sa grande simplicité. Matériel d'exercices préliminaires mis gratuitement à disposition.

SANS PROBLÈME pour les élèves : docile même entre des mains inexpertes, sans aucun réglage fastidieux.

SANS PROBLÈME d'entretien : 2 révisions annuelles gratuites par l'usine.

SANS PROBLÈME de choix : 4 modèles ultra-modernes et robustes pour tous les degrés d'instruction.

SANS PROBLÈME d'achat : importantes économies grâce aux conditions avantageuses accordées aux écoles.

Pour faire des heures de couture... des heures de joie !

N pour ☐ Prospectus détaillé des nouveaux modèles elna. QEDU
O ☐ Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix.
B Nom :
 Adresse :
 A envoyer collé sur carte postale à Tavaré Représentation S.A. — 1211, Genève 13

Vacances de Noël

Voyage organisé à l'intention des membres du corps enseignant — famille et amis inclus

Egypte

du 26 décembre au 9 janvier

COINTRIN - LE CAIRE et retour : en Comet.

Le Caire : Musée égyptien, la Citadelle, Mosquées et Bazars. — Memphis, Sakkara, Pyramides. — Ismaïlia - Suez - Mer Rouge par la Route du Désert. — Louxor, Karnak, Vallée des Rois, Thèbes. — Assouan, par Edfu et Kom Ombo : barrage ; excursion en barque sur le Nil ; îles Eléphantine et Botanique, avec son merveilleux jardin Kitchener.

Excursions facultatives : Alexandrie et El Alamein — 3 jours — ; oasis de Faiyum — 1 jour.
 Eventuellement Abou Simbel : selon l'état des travaux.

Prix : Fr. 1550.— (Fr. 1480.— pour les membres de l'Association : « Voyages d'étude du corps enseignant romand »).
Nombre de participants : minimum 20, maximum 30.

Inscriptions : jusqu'au 20 novembre, au plus tard, le nombre des participants devant être annoncé 1 mois à l'avance.
 Pour tous renseignements, s'adresser à :

Voyages A. Borel, Charmilles 9, 1008 Prilly, tél. (021) 25 96 07
Roger Gfeller, guide du voyage, Batelière 12, 1000 Lausanne, tél. (021) 26 53 38.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
 Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
 Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
 Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
 Hôtel-Restaurants de l'Ancre, r. de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
 Avenue des Planches 22

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant DSR, place de la Gare

RENENS Restaurant DSR, place de la Gare 7